MARCQ-EN-BAROEUL, le 09/05/2023

****

**Liquidation Judiciaire simplifiée**

**SARL FS - "AU BON POULET"**

Merci de rappeler nos références :

6692 / MA / MR / MR

****

Madame, Monsieur,

Je porte à votre connaissance que par jugement en date du 17 avril 2023, le Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE a prononcé la Liquidation Judiciaire de la SARL FS – Restauration rapide – 151 rue Nationale – 59000 LILLE, et m’a désigné aux fonctions de Liquidateur.

Je vous précise que ce fonds de commerce a été créé le 4 juin 2015 ; étant précisé que le gérant de la SARL FA m’a d’ores et déjà indiqué que le montant du loyer mensuel est de l’ordre de 2 310 € TTC.

Les offres devront être adressées au plus tard le **9 JUIN 2023**, au Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE, 445 bld Gambetta - Tour Mercure à 59200 TOURCOING, **sous pli cacheté**, avec les justificatifs du règlement du prix proposé (chèque, chèque de banque...).

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES

M. ARAS

